

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Résultats financiers au 31 décembre 2008

**Dans un contexte économique difficile,
la Carac affiche un bilan solide et un résultat net positif**

La Carac résiste bien à la crise actuelle. Une situation qui s'explique par la réactivité de la Carac face à la dégradation des marchés boursiers au second semestre 2008, qui l'a conduit à sécuriser son portefeuille d'actifs pour sauvegarder les intérêts de ses adhérents. Sa stratégie de développement et d'ouverture vers une clientèle plus large porte ses fruits puisque pour la première année, les cotisations sur les produits d'épargne, de retraite et de prévoyance dépassent celles de la Retraite Mutualiste du Combattant.

Synthèse de l'exercice 2008*

	2008
Cotisations brutes	380,3 millions d'euros (- 5,19 %)
Nombre de garanties	330 662 (+ 2,1 %)
Nombre d'adhérents	297 935 (+ 1,6 %)
Situation des actifs en valeur de marché	7 milliards d'euros
Stock de la provision pour participation aux excédents	151,1 millions d'euros
Montant de la réserve par capitalisation	180 millions d'euros
Fonds propres	551,2 millions d'euros

* Données provisoires avant l'approbation des comptes et des résultats par l'assemblée générale

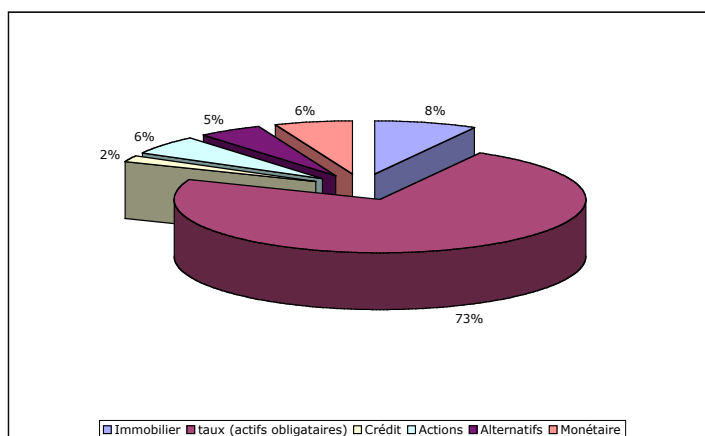
La Carac traverse la crise actuelle avec sérénité

La robustesse de son modèle d'affaires qui conjugue arbitrage judicieux de ses positions et consolidation de ses acquis permet à la Carac d'afficher un bilan solide et un résultat net de 11,3 millions d'euros. Les produits nets de placement s'élèvent quant à eux, au 31 décembre 2008, à 251 millions d'euros.

Des résultats positifs qui ont permis à la Carac de continuer à doter la provision pour participation aux excédents à 151,1 millions d'euros en 2008 contre 145,6 en 2007, et de renforcer ses fonds propres qui s'élèvent pour 2008 à 551,2 millions d'euros contre 548,5 en 2007. Le taux de couverture de la marge de solvabilité est aussi très bon puisqu'il atteint 225%.

« Au cours de cette année tourmentée, nous avons pris des mesures pour sécuriser au maximum le portefeuille d'actifs de la Carac. Ainsi, nous avons investi principalement sur des actifs obligataires sécuritaires à taux fixes et en obligations indexées sur l'inflation. La poche obligataire passe de 59 % à fin 2007 à 73 % au 31 décembre 2008. Nous avons également fortement réduit l'allocation d'actifs en actions puisqu'elle passe de 17 % à 7 %. Dans le même esprit, l'allocation en gestion alternative passe de 8 % à 5 %. » explique Mme Vialonga, directrice du patrimoine.

Répartition du portefeuille en valeur boursière en pourcentage



Un esprit de conquête récompensé

La stratégie d'ouverture amorcée par la Carac depuis quelques années pour rajeunir son portefeuille d'adhérents, laisse envisager des perspectives de développement sous les meilleurs auspices. En effet et pour la première fois de son histoire, les cotisations sur les produits d'épargne, de retraite et de prévoyance (soit 52,5 %), ont dépassé celles de la Retraite Mutualiste du Combattant.

Malgré la crise, la Carac conserve la confiance de ses adhérents et conforte ses objectifs d'encaissements. Alors que les cotisations sur les supports d'assurance-vie en euros ont été tout juste stables en 2008 sur le marché français, celles sur les garanties d'épargne de la Carac (hors RMC) ont augmenté de près de 13 % en 2008.

À noter également le succès du Compte Épargne Famille – une garantie d'assurance-vie en euros, conçue pour transmettre son capital à ses enfants et petits-enfants – qui enregistre pour 2008 une évolution de l'ordre de 75 % de souscription et une progression des versements effectués de 46 % par rapport à 2007.

Contact presse

Agence Zap !

Sandrine Charbonnier ou Fanny Bezol - Tél : 01 47 04 04 47
scharbonnier@agencezap.com - fbezol@agencezap.com

Carac

Javotte Thierry - Tél : 01 55 61 55 82
jthierry@carac.fr

ACTUALITÉS DE LA CARAC

Les faits marquants 2008

Renouvellement du Conseil d'administration

La Carac a procédé au renouvellement d'un tiers de son Conseil d'administration où dorénavant les adhérents qui ne sont pas issus du monde combattant sont désormais représentés au sein du conseil. Un conseil d'administration rajeuni avec une moyenne d'âge de 51 ans pour les nouveaux membres contre 65 ans dans son ensemble. Une volonté et une nécessité pour la mutuelle qui entend poursuivre sa conquête d'une cible plus large et plus jeune de nouveaux adhérents.

Le plan de développement 2008 – 2010 dans les starting-blocks

La Carac est entrée dans une nouvelle ère ! Son plan de développement 2008 – 2010 est mené tambour battant par les équipes opérationnelles. Les principaux axes de développement sont :

- Rajeunir le portefeuille en prospectant au-delà de sa cible d'origine, notamment les actifs de 40-55 ans.
- Etoffer sa gamme de solutions en créant des produits et des services en accord avec les besoins de la société actuelle.
- Améliorer sa qualité de service et l'adapter à un public d'actifs.
- Poursuivre l'information sur la Retraite Mutualiste du Combattant vers les jeunes ayants droits, sans oublier les plus anciens.

La Carac obtient l'agrément pour gérer et commercialiser des contrats libellés en unités de compte

La Carac a obtenu le 30 décembre 2008 l'agrément pour pratiquer les opérations relevant de la branche 22 mentionné à l'article R. 221-2 du Code de la mutualité concernant les assurances liées à des fonds d'investissement.

La Carac entend renforcer les liens de confiance avec les adhérents

Avec des objectifs de développement ambitieux et une concurrence accrue, il devenait primordial de conserver cette confiance en organisant la démarche qualité et en l'intégrant à la politique générale de la Carac.

Un pôle " qualité et relations adhérents " a donc été créé. Il a pour rôle de mettre en oeuvre une logique d'amélioration permanente.

Ses premières missions :

- Mesurer le niveau de satisfaction des adhérents et comprendre leurs attentes en lançant une enquête qualitative et quantitative. Cette étude permettra de déterminer les priorités des chantiers à mettre en oeuvre.

Des chantiers ont d'ores et déjà été initiés : la gestion des réclamations - l'amélioration du processus de réalisation des relevés de compte annuels - l'accueil téléphonique avec notamment le changement du numéro Azur en numéro Cristal non surtaxé.

La Carac entame une démarche ambitieuse de développement des potentiels et des compétences

En 2008, la Carac a procédé à la mise en place d'un plan de formation continue et d'évolution professionnelle à destination de ses salariés. Une promotion de 20 assistantes commerciales a d'ores et déjà suivi un parcours diplômant de certification de qualification professionnelle.

Coup de pouce à l'épargne de partage

Faire fructifier son épargne tout en contribuant à réduire les inégalités... C'est possible et la Carac, mutuelle d'épargne et de retraite, le prouve en attribuant à sa garantie solidaire Entraid'épargne Carac un taux de rendement net de 4,60 % en 2008 et en renouvelant son partenariat de 3 ans avec Finansol – organisme de promotion des finances solidaires.

La Carac

La Carac est une mutuelle d'épargne, de retraite et de prévoyance régie par le livre II du Code de la mutualité. Elle propose depuis 85 ans une offre globale de solutions financières souples, accessibles et sécuritaires. Son réseau commercial est réparti sur l'ensemble du territoire national. Pour plus d'informations, consulter le site : www.carac.fr